

Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
71 rue Jules Siegfried
76600 Le Havre
jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

Monsieur Edouard PHILIPPE
Président de la Communauté Urbaine
Le Havre Seine Métropole
19 rue Georges Braque CS70854
76600 Le Havre

Le Havre, le 19 mai 2026.

Objet : Aéro Modèle Club du Havre (AMCH)

Monsieur le Président,

L'association et école de pilotage « Aéro Modèle Club du Havre » (AMCH), dont le président est Monsieur Stéphane BRIANCHON, construit et fait voler des modèles réduits à partir d'un terrain de deux hectares situé au Pont du Hode. Ce terrain ainsi utilisé à cet effet depuis 1983, moyennant un loyer, a fait l'objet d'une convention d'occupation temporaire du domaine portuaire portant le numéro 24-005.

Or, à compter du 31 décembre prochain, l'association devra libérer ce terrain, la convention arrivée à cette échéance étant dénoncée par HAROPA, car ce terrain est désormais classé en zone de compensation environnementale qui, en effet, interdit toute activité humaine dans le périmètre, hors celles liées à la préservation de la faune et de la flore.

HAROPA recherche un autre terrain éventuellement capable de relocaliser cette association mais également le Modèle Air Club de l'Estuaire se retrouve dans la même situation. Cependant, et comme vous le savez, le foncier disponible se fait rare sur la zone industrielle et portuaire en raison notamment des contraintes réglementaires liées au Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT), au Plan de Prévention des Risques Littoraux ou aux zones de compensation environnementale.

Aussi, je souhaiterais savoir si la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole a été associée à cette recherche d'un nouveau terrain adapté à la pratique de l'aéromodélisme par HAROPA, en vue d'étendre cette recherche au-delà de la zone industrielle et portuaire ? Et, dans le cas contraire, je souhaiterais savoir si vous pourriez vous y associer ?

Je suis en effet convaincu que des solutions peuvent être trouvées pour assurer l'avenir du plus ancien club d'aéromodélisme de la région havraise et de son école de pilotage ayant formée de nombreux champions, avenir qui dépend bien entendu d'une relocalisation de sa piste sur un terrain adapté.

Dans ces attentes, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sincères salutations.



Jean-Paul LECOQ